

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



DISTR.  
GENERALE

S/1733  
29 août 1950

ORIGINAL: FRANCAIS

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 29 AOUT 1950, PAR LE PRESIDENT  
DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE ROUMANIE

AU NOM DU GOUVERNEMENT ROUMAIN, J'AI L'HONNEUR DE PORTER VOTRE CONNAISSANCE  
CE QUI SUIT :

L'AGRESSION IMPERIALISTE DECLENCHEE PAR LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS  
D'AMERIQUE CONTRE LE PEUPLE COREEN - AGRESSION QUI NE SAURAIT ETRE COUVERTE PAR  
LES RESOLUTIONS ILLEGALES DU CONSEIL DE SECURITE - A SUSCITE LES PROTESTATIONS  
DE TOUS LES PEUPLES QUI AIMENT LA PAIX ET LA LIBERTE ET DES GOUVERNEMENTS QUI  
MEMENT UNE POLITIQUE DE SAUVEGARDE ET DE RENFORCEMENT DE LA PAIX DU MONDE.

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE ROUMAINE, FIDELE A LA CAUSE DE  
LA PAIX ET AUX PRINCIPES D'INDEPENDANCE DES PEUPLES ET DE NON-INTERVENTION DANS  
LEURS AFFAIRES INTERIEURES, A FAIT VOIR A GOUVERNEMENT AMERICAIN, PAR SA NOTE  
DU 12 JUILLET 1950, QUE L'AGRESSION CONTRE LE PEUPLE COREEN PORTE GRAVEMENT  
ATTEINTE A LA PAIX DU MONDE ET QUE LA RESPONSABILITE DE CETTE AGRESSION INCOMBE  
AU GOUVERNEMENT DES ETATS TERRORISTES D'ANEANTISSEMENT DE LA POPULATION PAISIBLE,  
ACCOMPLIS PAR LES FORCES AMERICAINES QUI ONT ENVAHI LA COREE, ONT PRIS LES  
FORMES LES PLUS SAUVAGES, PROUVANT QUE LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE,  
DANS LA POURSUITE DES BUTS D'ASSERVISSEMENT DE LA COREE, A ENTREPREIS UNE CAMPAGNE  
DE DESTRUCTION DES VILLES ET DES VILLAGES COREENS, DES HOPITAUX ET DES  
INSTITUTIONS DE CULTURE ET D'ANEANTISSEMENT EN MASSE DE LA POPULATION CIVILE  
DE COREE.

TOUT CELA EST PROUVE PAR LES DECLARATIONS DES REPRESENTANTS DU PEUPLE  
COREEN, PAR LES AVEUX QUE LES COMMUNIQES AMERICAINS EUX-MEMES N'ONT PAS PU  
EVITER, AINSI QUE PAR DES TEMOINS OCULAIRES, CORRESPONDANTS DE PRESSE AMERICAINS,  
ANGLAIS, SOVIETIQUES ET AUTRES. L'AVIATION DES AGRESSEURS AMERICAINS ACCOMPLIT  
DES ACTIONS TERRORISTES, EN BOMBARDANT SANS REPIT ET SYSTEMATIQUEMENT DES VILLES

Texte altéré dans la transmission;

ET DES VILLAGES SANS DEFENSE ET DEPOURVUS D'OBJECTIFS MILITAIRES, EN ATTAQUANT AVEC LES ARMES DE BORD LES PAYSANS AUX TRAVAUX DES CHAMPS, DES TRAINS DE VOYAGEURS ET DES BATEAUX DE PASSAGERS. LES VILLES DE SEOUL, PYONGYANG, NAMPHO, WONSAN, HANCIO, HYNAN, YANCIANI ET AUTRES ONT ETE BOMBARDEES A PLUSIEURS REPRIS, DE NOMBREUSES MAISONS D'HABITATION AYANT ETE DETRUITES, AINSI QUE DES HOPITAUX, DES ECOLES, DES INSTITUTIONS DE CULTURE ET DES DIZAINES DE MILLIERS D'HABITANTS AYANT ETE TUES, DONT DES MALADES SE TROUVANT DANS LES HOPITAUX, DES FEMMES, DES VIEILLARDS ET DES ENFANTS.

LE FAIT QUE LES AVIONS AMERICAINS ONT BOMBARDE DES LOCALITES COMPLETEMENT DEPOURVUES D'OBJECTIFS MILITAIRES RESULTE CLAIEMENT DES COMMUNIQUE AMERICAINS EUX-MEMES, AINSI QUE DES COMMENTAIRES DES CORRESPONDANTS DE PRESSE AMERICAINS.

AINSI, LE COMMUNIQUE DE COMMANDEMENT AMERICAIN EN COREE ANNONCE LE 18 JUILLET QU'ENTRE SEOUL ET LA RIVIERE KOU, DES BATIMENTS ONT ETE JETES EN L'AIR. LE CORRESPONDANT DE L'ACENCE ASSOCIATED PRESS, TOM LAMBERT, SE REFERANT A CE COMMUNIQUE, MONTRE QUE LES PILOTES AMERICAINS "ONT BOMBARDE PLUSIEURS MAISONS SOUTENUES D'ABRITER DES COMMUNISTES".

LA MARINE DE GUERRE AMERICAINE QUI OPERE AU LARGE DES COTES DE LA COREE BOMBARDE LES HABITATIONS ET VILLAGES DE PECHEURS, DETRUISANT LES MAISONS DES PAYSANS ET DES PECHEURS ET PROVOQUANT DE NOMBREUSES VICTIMES PARMI LA POPULATION CIVILE.

LES TROUPES TERRESTRES AMERICAINES, QUI SE RETIRENT SOUS LES COUPS DE L'ARMEE POPULAIRE, EXTERMINENT SAUVAGEMENT LA POPULATION CIVILE. AINSI, COMME LE MONTRE UN COMMUNIQUE DE L'ARMEE POPULAIRE COREENNE, LES VILLAGES DE SOJENG ET LEKWAN ONT ETE BRULES JUSQU'AUX FONDATIONS, ET TROIS MILLE HABITANTS DES VILLES DE PHYONGTOK, KONJU, SUWON ET ASAN, QUI ONT REFUSE DE SE REPLIER AVEC LES TROUPES AMERICAINES D'INVASION, ONT ETE TUSILES SUR ORDRE DU COMMANDEMENT AMERICAIN.

LES RELATIONS DE COREE FAITES PAR LES JOURNALISTES AMERICAINS APPORTENT, CYNIQUEMENT, DES LOUANGES A CES ATROCITES COMMISES PAR LES TROUPES AMERICAINES D'INVASION.

LE JOURNAL "HERALD TRIBUNE" DU 26 JUILLET ECRIT : "DE NOMBREUX VILLAGES COREENS, SOUPCONNES D'ABRITER DES SOLDATS COREENS, ONT ETE BOMBARDES ET BRULES. COMBIEN D'HOMMES SONT ENCORE RESTES DANS LEURS MAISONNETTES COUVERTES DE TERRE, ON NE LE SAIT PAS".

LE CORRESPONDANT DU FRONT DU JOURNAL "NEWARK STAR LEDGER", KEYES BEECH, DONNE LE TITRE SUIVANT A L'UNE DE SES CORRESPONDANCES DU FRONT : "CE N'EST PAS LE MOMENT D'ETRE COREEN; CAR LES YANKEES LES FUSILLEN TOUTS". LE CORRESPONDANT ECRIT : "LES TROUPES AMERICAINES, NERVEUSES, SONT ENCLINES A FUSILLER TOUT COREEN. CE MATIN L'ARTILLERIE AMERICAINE A TOUT D'ABORD OUVERT LE FEU CONTRE LES REFUGIES QUI ATTENDAIENT A COTE DE LA LARCE ET PEU PROFONDE RIVIERE KOUM, OU NOS TROUPES SONT ENFOULEES DANS LES TRANCHEES. CE N'EST PAS LE MOMENT D'ETRE COREEN, DU NORD OU DU SUD".

L'AGRESSION AMERICAINE CONTRE LE PEUPLE COREEN EST UTILISEE PAR LES CERCLES DIRIGEANTS DES ETATS-UNIS POUR INTENSIFIER L'HYSTERIE GUERRIERE, POUR PREPARER DE NOUVEAUX ACTES D'AGRESSION ET DE TERREUR CONTRE LES PEUPLES LIBRES ET POUR PASSER A DES MESURES PLUS SAUVAGES ENCORE CONTRE LE PEUPLE COREEN.

LE DEPUTE DEMOCRATE BEINSON ET LE SENATEUR OWEN BREWSTER ONT DEMANDE QUE DES BOMBES ATOMIQUES SOIENT LANCEES SUR LES VILLES DE COREE.

ET LE REDACTEUR DE L'AGENCE "UNITED PRESS", COMMENTANT CES DECLARATIONS, ECRIT :

"PERSONNE N'EXCLUT LA POSSIBILITE QUE L'ON DONNE L'ORDRE DE LANCER UNE BOMBE ATOMIQUE SUR LA VILLE DE PYONGYANG OU SUR AUTRES VILLES DE LA COREE DU NORD, DANS LE BUT DE REPANDRE LA MORT, LA TERREUR ET LA DESTRUCTION".

LE GOUVERNEMENT ROUMAIN CONSIDERE QUE CES ACTIONS ENTREPRISES PAR L'ARMEE AMERICAINE D'INVASION, SUR LE MODELE DE CE QU'ONT COMMIS LES ARMEES HITLERIENNES ET JAPONAISES, DANS LE BUT DE S'ASSERVIR LES PEUPLES D'EUROPE ET D'ASIE, EN FOULANT AUX PIEDS, BRUTALEMENT, LE DROIT DES PEUPLES ET LES LOIS DE LA GUERRE, CONSTITUENT DE VERTIBLES CRIMES DE GUERRE.

LES ARMEES AMERICAINES D'AGRESSION SE RENDENT COUPABLES DE LA VIOLATION DES LOIS DE LA GUERRE, TELLES QU'ELLES ONT ETE ETABLIES PAR DES CONVENTIONS ET DES ACTES A CARACTERE INTERNATIONAL, SIGNES AUSSI PAR LES ETATS UNIS D'AMERIQUE.

ELLES VIOLENT LES REGLES DE LA GUERRE ETABLIES PAR LES CONVENTIONS DE LA HAYE DU 18 OCTOBRE 1907.

PAR LES METHODES (lacune) EMPLOYEES EN COREE A L'EGARD DE LA POPULATION PACIFIQUE, LES ARMEES AMERICAINES D'INVASION ENFREIGNENT LES DISPOSITIONS DES CONVENTIONS DE GENEVE DU 12 AOUT 1949 CONCERNANT LA PROTECTION DES VICTIMES DE LA GUERRE.

LE STATUT DU TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL DE NUREMBERG, (lacune) LE 8 AOUT 1945 ENTRE L'URSS, LA FRANCE, LA GRANDE BRETAGNE ET LES ETATS-UNIS, QUALIFIE COMME CRIME DE GUERRE " LES DESTRUCTIONS SANS RAISON DE VILLES ET VILLAGES ET LES DEVASTATIONS NON JUSTIFIEES PAR DES NECESSITES MILITAIRES ", AINSI QUE " LES CRIMES PERPETRES CONTRE LA POPULATION CIVILE ".

LE PEUPLE ROUMAIN ESTIME QUE LES CRIMES COMMIS PAR LES ENVAHISSEURS AMERICAINS SONT DIRIGES NON SEULEMENT CONTRE LA POPULATION PAISIBLE DE COREE, MAIS CONSTITUENT DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE TOUT ENTIERE.

LE GOUVERNEMENT ROUMAIN CONSIDERE QU'IL EST DU DEVOIR DU CONSEIL DE SECURITE DE METTRE EN VUE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS QUE LES ACTES DE BARBARIE, COMME CEUX COMMIS EN COREE PAR LES FORCES AMERICAINES D'INVASION, SONT CONSIDERES COMME DES CRIMES DE GUERRE, ET D'ATTIRER L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT AMERICAIN SUR LA RESPONSABILITE QU'IL PORTE POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE CES ACTES.

LE GOUVERNEMENT ROUMAIN DEMANDE AU CONSEIL DE SECURITE D'ADOPTER SANS TARDER LA PROPOSITION DU REPRESENTANT DE L'UNION SOVIETIQUE : QUE LE CONSEIL DE SECURITE " DEMANDE AU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE DE CESSER ET DE NE PLUS PERMETTRE A L'AVENIR LE BOMBARDEMENT PAR LES FORCES AERIENNES, NI L'ATTAQUE DE LA POPULATION PAISIBLE DE COREE AVEC LES ARMES DE BORD DES AVIONS " .

ESTIMANT QUE LE PEUPLE COREEN A LE DROIT DE PRENDRE SON SORT EN SES PROPRES MAINS, LE GOUVERNEMENT ROUMAIN EXPRIME LA PROTESTATION DU PEUPLE ROUMAIN CONTRE L'AGRESSION AMERICAINE EN COREE ET CONTRE LES ACTES MONSTRUEUX DE DESTRUCTION DE LA POPULATION PAISIBLE DE COREE, DEMANDE A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES DE PRENDRE DES MESURES IMMEDIATES POUR METTRE FIN AUX ATROCITES COMMISES PAR LES AGRESSEURS AMERICAINS, POUR L'EVACUATION DES TROUPES D'INVASION ET POUR UNE SOLUTION PACIFIQUE DU CONFLIT COREEN.

DR PETRU GROZA, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA  
REPUBLIQUE POPULAIRE ROUMAINE.

\*\*\*\*\*